



MEILLEURS VOEUX



Il est impossible dans le contexte actuel de programmer la traditionnelle cérémonie des vœux en Mairie.

Nous le regrettons et espérons nous rattraper les années suivantes.

Oublions donc 2020 !

Ce n'était, assurément pas, un bon millésime.
Espérons, surtout, une meilleure année en 2021.
Nous formons, pour vous tous, individuellement et pour votre famille, des vœux de santé, réussite, bonheur.
Nos Vœux particuliers de bienvenue aux nouveaux arrivants dans notre belle commune de Camboulazet.

Ensemble, secrétaire de Mairie, conseillers municipaux, adjoints et maire, nous vous souhaitons, chaleureusement et amicalement...

une bonne année 2021!

L'EDITO

« Pour ce qui est de l'Avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible »

Antoine de Saint Exupéry.

Même si 2020 aura été une année particulière, le bulletin communal sera fidèle au rendez vous. C'est le moyen de communication attendu par vous tous.

Ce numéro sera complété par trois Lettres Infos, en avril, juin et octobre.

Votre nouveau conseil municipal, élu en juin, prend la mesure de ses responsabilités et avance déjà sur plusieurs dossiers.

Ma volonté, en tant que maire, est de privilégier

le travail en équipe.

Les nouveaux conseillers, aidés par les anciens et par la secrétaire, progressent rapidement. Chacun est soucieux de comprendre les enjeux pour la Commune et ne compte pas son temps au service de Camboulazet.

Les référents de secteurs font remonter les problèmes au Conseil Municipal et veillent à ce qu'une réponse soit donnée.

Le Pays Ségali Communauté prend de plus en plus de poids et nous veillons à être présents dans toutes les commissions pour faire entendre notre voix (voir le dossier en page 14)

Notre grande surprise a été de découvrir la place que représentant les journes : plus de 100 hebitants sur 400 ent moins

sentent les jeunes : plus de 100 habitants sur 400 ont moins de 18 ans à Camboulazet ! Cela crée des obligations nouvelles mais, avant tout, c'est une richesse humaine.

La création d'un conseil municipal des jeunes est à l'étude; cela permettrait de mieux écouter leurs besoins, leurs suggestions et pourrait même être une occasion nouvelle de les sensibiliser à l'esprit civique.

La reprise des visites de secteurs, au printemps espérons le, nous aidera, au vu des besoins exprimés, à envisager de nouvelles réalisations.

L'agrandissement du cimetière et un mur de soutènement à Versailles, programmés par l'équipe précédente, seront, sauf imprévu, réalisés en 2021.

Un programme de rénovation des voies communales vient déjà d'être adopté pour les 3 prochaines années.

D'autres projets, dont il est à ce jour trop tôt pour en parler, sont étudiés. Ils visent à favoriser le développement de la commune.

A cet effet, le conseil municipal rencontrera les chefs d'entreprises, installées sur la commune, au cours de l'année 2021.

Nous sommes tous au travail ; aidez nous par vos propositions, vos suggestions.

Pour que Vive Camboulazet!

Jean Lachet

SOMMAIRE

Page 2: VŒUX

Page 3: EDITO

Page 4: « ACTU » DE NOS

VILLAGES

Page 7: ASSOCIATIONS

Page14: DOSSIER
PAYS SEGALI

Page 20: LA MAIRIE...A VOTRE SERVICE

Page 28: BUDGETS

Page 30: INFOS

PRATIQUES

Page 34: SOCIAL / SANTE

« ACTU » DE NOS VILLAGES

CAMBOULAZET

Les travaux en vue de l'installation de la fibre ont commencé en début d'année 2020 et vont se poursuivre sur 2021.

A la rentrée de septembre, ce sont 12 enfants qui ont pris le chemin de l'école pour le seul centre de Camboulazet (primaire et collège vers Carcenac et Baraqueville).

En raison de la crise sanitaire actuelle, aucune activité du centre social n'a eu lieu.

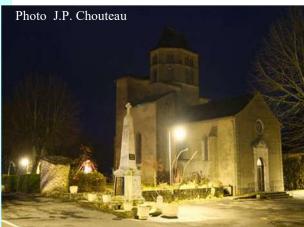
Travaux effectués au cœur du village:

La statue de la vierge accrochée par un véhicule a été restaurée rapidement, les travaux ayant été pris en charge par l'assurance.

Des panneaux d'interdiction de stationner (pour installation lors des cérémonies) ont été achetés et les contacteurs électriques des cloches ont été réparés.

Pour info,
le Nadalet
commence 13 jours

avant Noël les cloches sonnent tous les soirs à partir à 19h30: une minute de plus tous les soirs jusqu'à la nuit de Noël où elles vont sonner à la volée.



Comme chaque année pour Noël, la crèche a été installée dans l'église. Le NADALET nous rappelle l'esprit de Noël.

Le clocher est éclairé,. Des guirlandes lumineuses ont été également installées devant la mairie et la fontaine.

Le secteur Bonafouzen— La Rivière comptent une vingtaine de maisons. Si l'on ajoute celles du quartier de La Lande, aux portes de Camboulazet, l'ensemble regroupe 26 familles. Parmi ces habitants, de toutes générations, on dénombre de nombreux enfants : on peut compter 18 enfants de moins de 11 ans qui fréquentent les écoles primaires de Baraqueville, et 14 enfants ou ados qui se rendent aux collèges et lycées des environs. Malgré les conditions du confinement, tous ces jeunes ont plaisir à se retrouver après l'école, pour leurs jeux favoris, autour d'un ballon ou sur leur vélo. La relève, pour les futures animations de la commune, est assurée.



PRUNS

Le village se porte bien avec 47 habitants dont 11 enfants. Il se compose de 20 maisons habitées en permanence et de 3 maisons secondaires. A noter l'arrivée d'une nouvelle famille au mois de mars 2020. Cette année, la réfection du chemin de Bataduire a été effectuée par l'entreprise Puechoultres. Ce chemin est référencé sur le topo guide du pays des cents vallées. De nouveaux poteaux vont bientôt faire leur apparition dans le village en prévision de l'arrivée de la « fibre » pour le mois de juin (espérons), un grand soulagement pour beaucoup.



LE POUGET

Le Pouget est situé dans la moitié sud de la commune de Camboulazet et s'affiche à 590m d'altitude, orienté sur le versant du ruisseau de la Nauze.

On y compte 12 maisons dont 2 sont des résidences secondaires et un total de 18 personnes y habitent à l'année. 2 exploitations agricoles et 1 fromagerie y sont en activité



Le village est aussi sur le tracé du chemin de randonnée qui relie Camboulazet au Moulin de Nauze en passant par Les Pentézac.

Depuis l'adressage mis en place en 2019, voici les dénominations des routes qui le traversent:

Route du Sol (arrivée depuis Camboulazet), Chemin des sources (du centre du village jusqu' à Pruns) et route de La Binal (route sous le Pouget)

Sur le secteur La Fabrie, Enoc et Sabin, qui est composé d'une vingtaine de foyers, l'année 2020 a été marquée par la réfection de la route venant du Cayre.

En 2021, la nouvelle municipalité a décidé de poursuivre l'aménagement de ce secteur en projetant de sécuriser l'embranchement de la route de la Fabrie vers Pruns et, également, en prolongeant le nouveau revêtement jusqu'à la Fabrie.

LA FABRIE - ENOC - SABIN



NOYES -LACOMBE-LA GARDIE

Samedi 26 septembre 2020, la première visite de secteur par le Conseil Municipal a eu lieu. Elle a permis à chaque conseiller de découvrir à pied les villages de Noyès, Lacombe, La Gardie, Les Fonds Basses, Le Serayet, Les Louveries, les Ourtalous, le Farendenq et la Graverie et, surtout, de rencontrer ses habitants. L'après midi s'est clôturé à la salle de fêtes, où nous avons eu le plaisir d'échanger sur les besoins du secteur, autour d'un verre, dans un climat de franchise et d'amitié.

Des travaux pour la mise en place de la fibre ont été effectués courant novembre 2020. Sa mise en route est prévue pour ce début d'année 2021.



Ce 13 septembre 2020, SEGALA CANCER a organisé sa randonnée avec son départ sur Noyès.

Deux circuits étaient proposés pour sillonner nos chemins. Une collation était offerte à chaque participant à leur arrivée.

ASSOCIATIONS

L'USC

L'année 2020 n a pas été une année favorable pour les footballeurs. Les résultats étaient plutôt bons (classement en 1^{ère} moitié du tableau). La mise en place du premier confinement a sonné la fin de la saison 2019/2020

A la reprise de la nouvelle saison en septembre dernier, l'effectif, en légère hausse ,totalisait 27 joueurs et 5 dirigeants.

Le début de saison fut assez moyen avec 1 victoire, 2 nuls et 2 défaites en championnat et 1 défaite en coupe de l'Aveyron (contre l'équipe 1^{ère} de Colombiès qui évolue en championnat, 2 niveaux au dessus de Camboulazet).

Ainsi, le classement provisoire à la mi octobre (2eme confinement) est 6^{ème} sur une poule de 13 équipes.



En cette fin d'année 2020, nous ne connaissons toujours pas la date de la reprise des compétitions.

Une période bien compliquée pour les sportifs, qui avec ces repos forcés, avec l'arrêt des matchs, a permis au moins une récolte de foin sur le stade!!!!!!

CAMBOU FORM

Cette année, nous proposons une séance de YOGA, animée par Marie José Gombert, professeur agréé, un vendredi par mois.

Nous gardons notre formule du mardi soir, pour le cours de gym et nos balades de mai à juin pour profiter de ces belles soirées.

Vu la crise sanitaire que nous traversons, le club s'engage à respecter les gestes barrières en vigueur.

Nous tenons à remercier chaleureusement toutes nos adhérentes qui nous suivent dans cette démarche.



Prenez soin de vous et belle année 2021.



CAMBOULOISIRS

Déjà quatre ans que l'association « CambouLoisirs » existe. Tous ces moments de rencontre sont très appréciés des Camboulazetois : ainsi, adultes et enfants apprennent à se connaître.

Nos soirées (beaujolais, crêpes, repas des participants) ne sont que partie remise.

Cette pandémie n'aura pas le dernier mot: alors, à très bientôt.

Contact Dominique Gazaniol 06 77 09 98 73



LE CLUB DE QUILLES DE HUIT

Autant la pré-saison avait bien débuté, par le désormais traditionnel repas au canard, la fameuse gratounade, appréciée de tous, autant la suite nous la connaissons toutes et tous.

Nous avions donc recueilli l'adhésion de quelques 120 personnes en ce début février 2020, objectif atteint. Aussi, je tiens à remercier l'ensemble des joueurs ainsi que les conjointes qui contribuent activement à la réussite de cette soirée et bien entendu toutes celles et tous ceux qui viennent prendre plaisir à déguster, les cous, la gratounade...

Et la suite ... a été sans suite... c'est une saison avortée ...

Pour la prochaine, je ne sais pas encore à cette date si la saison va reprendre normalement, de façon aménagée ou ...pas !

C'est un constat bien triste pour l'ensemble de nos associations, veillons surtout à ce que, dès que nous aurons des signaux positifs, nous soyons prêts à reprendre.

Nous vous souhaitons de passer une bonne année 2021, Show Must Go On!!

Patrice BOUDES Sport Quilles Camboulazet



CAMBOU TRAIL

En Décembre 2019, dans le cadre du Téléthon

animé par les associations de Camboulazet, en plus des activités proposées, il a été organisé avec l'aide de toutes les associations de la commune une course en pleine nature offrant deux parcours.

Cette nouvelle activité a attiré une centaine de coureurs qui en grande majorité ont apprécié nos sentiers et l'ambiance. Pour pérenniser cette nouvelle activité du Téléthon (premier weekend de Décembre), il a été créé l'association : **CAMBOU TRAIL.**

Le bureau est composé de dix membres, tous très amoureux des chemins et des sentiers désireux de les faire partager.

Les membres de l'association : Cathy Rey, Elodie Miral, Pierre Lacombe, Hervé Pouget, Dorian Dos Santos, Nicolas Enjalbert, Maxime Enjalbert, Vincent Laumont, Contact: Dominique Gazaniol 06 77 09 98 73 et Jean-Noël GOMBERT 06 42 99 12 88 ou par mail centvallees@camboutrail.fr

https://www.facebook.com/cambou.trail



TEMPS RETROUVE

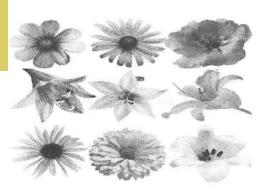
Compte tenu des obligations sanitaires, aucune manifestation n'a pu se dérouler en 2020.

Que l'année 2021 soit celle des retrouvailles dans nos familles et dans nos différentes associations.

Santé, joie d'être ensemble, d'échanger, de partager, de renouer les liens, ce sont les vœux que nous formulons pour vous tous.



Lettre de notre filleule des Philippines



Lettre d'Octobre 2020

Chère Madame Bernadette MAZENQ

Bonjour,

Pendant cet été, je suis restée juste à la maison et j'ai aidé ma mère à nettoyer la maison, je ne suis pas sortie jouer avec mes amis car la pandémie est très dangereuse.

Ma classe a déjà commencé et modulaire, pas de cours en face à face. Je suis triste car je ne peux pas aller à l'école pour voir mes professeurs et mes camarades de classe. Ma mère va chercher mes devoirs tous les lundis et les ramène le vendredi, et tous les mercredis notre conseiller de classe nous appelle pour vérifier et poser les questions sur les devoirs.

Parfois, mon devoir est difficile Je ne peux pas comprendre parce que je n'ai pas d'enseignant qui m'explique, mais j'envoie un texto à mon professeur pour lui demander de m'aider.

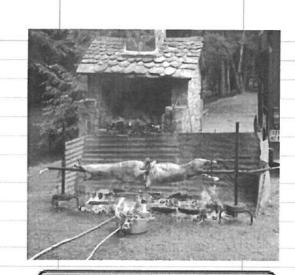
J'espère que cette pandémie prendra fin.

Restez en sécurité et continuez à prier. Dieu vous protège

Amour Audrey R. GUIGOYON

TEMPS RETROUVE

PROGRAMME 2021



CAMBOULAZET

JEUDI	7	JANVIER	2021	GALETTES	SALLE DES FETES
JEUDI	4	FEVRIER	2021	RISSOLES	SALLE DES FETES
SAMEDI	10	AVRIL	2021	STOCKFISCH	SALLE DES FETES
	*************		2021	VOYAGE	???
JEUDI	1	JUILLET	2021	REPAS DE L'AMITIE	SALLE DES FETES
VENDREDJ	6	AOUT	2021	MECHOUI	VERSAILLES
JEUDI	10	SEPTEMBRE	2021	VOYAGE D'UN JOUR	
JEUDI	14	OCTOBRE	2021	LIEVRE	ARQUES
JEUDI	21	OCTOBRE	2021	CHATAIGNES	SALLE DES FETES
SAMEDI	13	NOVEMBRE	2021	ASS GENERALE	SALLE FES FETES
DIMANCHE	12	DECEMBRE	2021	QUINE	SALLE DES FETES
REVEILLON	31	DECEMBRE	2021	REVEILLON	SALLE DES FETES
TELETHON					
I					

NOUVELLES DU RELAIS PAROISSIAL DE CAMBOULAZET

Durant l'année 2020, la crise sanitaire a eu un impact direct sur le nombre de messes dans la paroisse. Néanmoins, plusieurs cérémonies ont eu lieu à l'église ou au cimetière de Camboulazet.

En effet, d'un point de vue démographique, cette année a été particulièrement dure : Fernand Albouy et Jean Lacombe de Pruns, Geneviève Mazars et Michèle Douziech du Pouget, Denise Albouy originaire du Serayet, Hélène Cayla et Sœur Marie-Thérèse Sérieys de Camboulazet, Marius Pane des Jonquières nous ont quittés. Nous compatissons à la douleur et à la peine des familles. Nous avons aussi une pensée pour les autres personnes décédées, issues de Camboulazet, et vivant hors relais : Odette Béteille née aux Jonquières, Jean Marie Rigal, mari de Martine née Bonneviale.

Un seul baptême, cette année, celui de Gabriel Marcorelles : Virginie et Lionel Marcorelles ses parents et sa sœur Jade habitent Bonafouzen.

Cette année, suite aux contraintes sanitaires, le jour de la Toussaint, nous avons, tous, célébré nos défunts au cimetière même.

Nous avons le plaisir d'accueillir Emeline Prunières Lèbre, des Tavernes, qui est membre de l'EAP (Equipe de l'Animation Pastorale) de la paroisse Notre Dame du Haut Ségala.

Chaque année, le père Kumar nous rend visite à la salle paroissiale. A cette occasion, nous échangeons librement. Ces réunions sont ouvertes à tous. La dernière rencontre eu lieu le 15 septembre.

En cas d'obsèques, il faut s'adresser au Père Kumar, au presbytère de Baraqueville, et à Mme Geneviève Imbert à Pruns.

Enfin, il est toujours intéressant de visiter le site internet de la paroisse qui contient beaucoup d'informations particulièrement utiles. Fin janvier 2021, l'adresse actuelle du site sera définitivement remplacée par celle-ci: https://bit.ly/38q31E4

A ce jour, les dates de messe à Camboulazet n'ont pas encore été arrêtées. Le quine du relais pourrait avoir lieu le 14 février 2021, si la situation sanitaire évolue favorablement.

Bonne et belle année 2021

Les membres du relais paroissial de Camboulazet



COMITE DES FÊTES

Cette année 2020, suite à la crise sanitaire, a été particulière pour nous tous. C'est avec regret que le comité a été contraint d'annuler toutes ses festivités.

Le comité rassemble des bénévoles de tout âge, vivant sur la commune ou pas. Malgré cette année sans manifestation, nous espérons vous revoir tous en 2021. Dès que les conditions sanitaires le permettront, une journée sur le Larzac (prévue et annulée en 2020) sera organisée pour remercier les bénévoles de leurs implications.

Nous souhaitons pouvoir vous retrouver pour le feu de la Saint Jean, le 25 juin 2021 au Pouget. Nous espérons, aussi, mettre la truite à l'honneur, le dimanche 1^{er} août, avec l'aide de tous.

Le WE de la fête d'octobre se déroulera les 16 et 17. Et normalement, nous clôturerons l'année avec l'assemblée générale.

Toute personne désireuse d'intégrer le comité est la bienvenue.



Fête de la truite à VERSAILLES Août 2017

PAYS SEGALI/COMMUNAUTE

LE DOSSIER

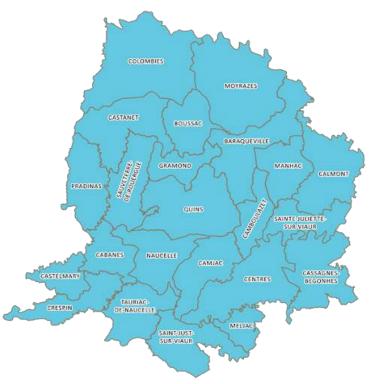


Présidente : **Karine Clément**, en 2020. Maire de Naucelle

Siège: Baraqueville Tel. 05 65 69 27 43

Site: https://www.payssegali.fr/

Superficie: 580 km2 soit 58.000 ha. Population: près de 18 000 habitants pour 23 communes.



Depuis quelques décennies, déjà, le besoin de regrouper les communes rurales est apparu comme une solution souhaitable, parmi d'autres, pour faire face à des charges, de plus en plus lourdes et complexes.

Ainsi, certaines communes du Baraquevillois, parmi lesquelles figurait Camboulazet, ont procédé à des mutualisations de services et compétences : les écoles, l'eau, le matériel de voirie...

Une naissance laborieuse

A la demande des services de l'Etat (loi NOTRe), il a fallu étendre le périmètre de ces regroupements à des entités plus importantes et plus solides. Dans un premier temps trois communes , Baraqueville, Manhac et Camboulazet furent rattachées à la Communauté du Grand Rodez. Mais après quelques mois de fonctionnement, ce rapprochement étant loin de faire l'unanimité, ces trois communes demandèrent à quitter cette entité territoriale et se rapprochèrent des autres communes du Ségala .

Ainsi, naquit le Pays Ségali Communauté

Une nouvelle Communauté de Communes a donc été créée le 1er janvier 2017 après fusion des anciennes Communautés de Communes du Pays Baraquevillois (10) et du Naucellois (10), auxquelles se sont ajoutées les communes de Calmont, Cassagnes-Bégonhès et Sainte - Juliette-sur-Viaur.

Cet ensemble territorial constitue un **E.P.C.I.** (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) regroupant 23 communes ayant un objectif commun, celui d'élaborer un projet de développement et d'aménagement de son espace :

- Assurer un développement homogène et une gestion cohérente des services ;
- Mettre en commun les moyens humains et financiers pour réaliser des projets et divers travaux d'équipements;
- Bénéficier de moyens financiers versés par l'Etat.

L'intercommunalité permet alors de mettre en œuvre des projets qui ne pourraient pas l'être à l'échelon municipal, ou dont les réflexions doivent être menées à une échelle plus grande que la commune.

Le Pays Ségali Communauté (P.S.C.) est administré par un Conseil Communautaire.

Ce dernier est composé de 43 conseillers communautaires ayant pris leur fonction le 16 juillet 2020, date de la mise en place du nouveau conseil de la Communauté de Communes, et ceci, jusqu'aux prochaines élections municipales.

Chaque conseiller communautaire est le représentant de sa commune au sein du P.S.C.

La répartition de ces conseillers par commune est faite en fonction de la population municipale (voir tableau ci-dessous).

À la tête de ce Conseil Communautaire est élu un (e) Président (e) et ses Vice-président (e)s, en charge des domaines d'intervention dont le PSC doit assurer la gestion. C'est l'ensemble des conseillers communautaires qui prend part à ces élections.

Répartition des Conseillers Communautaires par Commune

Commune	Nombre de conseillers	Commune	Nombre de conseillers
Baraqueville	6	Camboulazet	1
Calmont	4	Castanet	1
Naucelle	4	Gramond	1
Moyrazes	2	Centrès	1
Cassagnes Begonhes	2	Tauriac de Naucelle	1
Colombiès	2	Pradinas	1
Quins	2	Crespin	1
Sauveterre de Rouergue	2	Cabanès	1
Manhac	2	Saint just sur Viaur	1
Sainte Juliette sur Viaur	2	Meljac	1
Boussac	2	Castelmary	1
Camjac	2		



Ses compétences

Compétences Obligatoires

Aménagement de l'espace

- Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire, schéma de cohérence territoriale (SCOT) et schéma de secteur, plan local d'urbanisme (PLU) ou tout document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.
- Création de réserve foncière en vue de satisfaire les compétences spécifiques telles que la création ou l'extension de zones d'activités économiques. Exercice du droit de préemption dans le cadre d'opérations relevant exclusivement de l'une des compétences de la Communauté de Communes.

De par la législation française, certains domaines d'intervention, nommés « compétences », sont obligatoires. C'est-à-dire que la loi impose

aux communautés de communes d'intervenir dans ces domaines en lieu et place des communes.

De plus, d'autres domaines d'intervention sont optionnels ou facultatifs. Ainsi, et seulement dans ces cas là, ils sont transférés à la communauté de communes, après accord de ses communes membres.

Actions de développement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activités industrielles, commerciales, artisanales, touristiques.
- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire.
- Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.
 Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens de voyage.
 Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.
 Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.

Compétences Optionnelles

Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire.

Politique du logement et du cadre de vie d'intérêt communautaire.

Politique du logement social d'intérêt communautaire, et actions, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées.

Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire.

Actions sociales d'intérêt communautaire.

Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service au public

Compétences Facultatives

- Infrastructures et réseaux de communication électronique.
- Contrôle et entretien des équipements d'Assainissement Non

Collectif.

- Actions de valorisation de la ressource en eau.
- -Service de transport à la demande.
- Création, entretien et gestion de structures et d'équipements touristiques d'intérêt communautaire :
- Plan d'eau du Val de Lenne et sa base nautique à Baraqueville,
- Parc animalier de Pradinas,
- Aire de détente de la Gazonne et piscine de Sauveterre-de-Rouergue,
- Espace aquatique de Naucelle,
- Maison des 100 vallées à Naucelle,
- Maison Jean Boudou à Crespin

- Création, entretien, et gestion des structures d'accueil de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse :
- Accueils collectifs de mineurs
- Relais d'assistantes maternelles
- Micro-crèches, établissement d'accueil de jeunes enfants (halte-garderie), multi-accueils
- Activité en faveur de la jeunesse
- Point relais emploi ou espaces emploi formation.
 - Actions en faveur des personnes âgées, de la vie sociale et de la culture.

16

Un exemple de compétence déléguée au Pays Ségali Communauté :

la voirie

La compétence « voirie » a été déléguée à Pays Ségali Communauté. On parle alors de voirie d'intérêt communautaire, et plus communément de voirie intercommunale. Cette dernière comprend l'ensemble de la voirie communale des 23 communes membres de Pays Ségali Communauté. Cela représente environ 958 kilomètres de routes. La création, l'aménagement et l'entretien sont assurés donc par la Communauté de Communes.

Cette voirie intercommunale est plus précisément définie comme suit : « Voies communales à caractère de chemin et voies communales à caractère de rue », à l'exclusion :

- des voies des lotissements ;
- des places et espaces publics ;
- des chemins ruraux ;
- de certaines voies urbaines.

Ces voies là restent à la charge des communes pour leur création, aménagement et entretien.

Répartition de la voirie intercommunale par commune

Commune	kilomètres de voirie	Commune	kilomètres de voirie
Baraqueville	64,25	Gramond	23,15
Boussac	37,88	Manhac	26,84
Cabanès	18,83	Meljac	14,83
Calmont	60,00	Moyrazès	84,07
Camboulazet	30,16	Naucelle	34,16
Camjac	43,88	Pradinas	33,73
Cassagnes- Bégonhès	42,00	Quins	56,04
Castanet	48,05	Saint-Just-sur-Viaur	38,97
Castelmary	17,75	Sainte-Juliette-sur-Via	ar 34,00
Centrès	53,95	Sauveterre-de-Rouergu	ie 41,81
Colombiès	93,22	Tauriac-de-Naucelle	37,28
Crespin	22,87	TOTAL DE KILOMÈTRES INTERCOMMUNA	

UNE PARTICULARITE: LA COMPETENCE SCOLAIRE

Depuis le début, 2017, les communes du pays Naucellois, Calmont, Sainte Juliette et Cassagnes ont gardé leur compétence en matière scolaire, gérant ainsi chacune leur(s) école (s).

Les communes du pays Baraquevillois, étant déjà associées depuis plusieurs années sur ce sujet, ont, quant à elles, souhaité que cette compétence soit transférée au Pays Ségali Communauté.

Mais, lors de la séance du 14 novembre 2019, il fut décidé de sortir ces écoles de la compétence communautaire.

En conséquence, à partir du 1er janvier 2021, les écoles du pays Baraquevillois relèvent, désormais, de la compétence d'un S.I.V.O.S. (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire), créé à cet effet.

Pour les écoles des autres communes, c'est le statu quo.

Ce SIVOS a pris naissance le 5 janvier 2021. Il est présidé par Michel Artus (maire de Moyrazès); Maxime Enjalbert (adjoint à Camboulazet) a été élu 1^{er} vice président.



Bien évidemment, pour chaque compétence déléguée, la commune verse au Pays Ségali Communauté des <u>attributions de compensation</u>. Ainsi, en 2020, ces attributions sont de l'ordre de <u>64 000 Euros</u>, soit plus de 13% de nos dépenses qui viennent donc en déduction sur le budget communal.

COMPETENCE DU S.I.V.O.S.

Le SIVOS a pour objet de gérer les services scolaires, périscolaires et actions concourant à la politique éducative. Pour cela il exerce les compétences suivantes :

- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire,
- -Services aux écoles, services périscolaires : les écoles, accueils de loisirs périscolaires et restaurants scolaires de l'enseignement public,
- -Dépenses pédagogiques, voyages scolaires, activités culturelles et sportives des classes de l'enseignement public préélémentaire et élémentaires et d'une manière générale, toute action concourant à la politique éducative.
- Participation au financement des écoles privées sous contrat d'association se trouvant dans le périmètre du SIVOS, dans la stricte application de la Loi.

Le SIVOS est administré par un comité syndical qui se compose de 2 délégués titulaires et d'un délégué suppléant pour chaque Commune membre.

Les fonctions de trésorier sont exercées par le comptable de la trésorerie de Villefranche de Rouergue.



Les représentants de notre commune Dans les commissions du Pays Ségali

Commissions	titulaire	suppléant
Traitement et collecte des déchets	Philippe Lacombe	Nadine Canitrot
Economie, développement	Julien Angles	Jérôme Cuoc
Communication	Jean Lachet	
Finances	Jérôme Cuoc	Didier Panis
Jeunesse, petite enfance	Sandrine Pouget	Patricia Lacombe
Voirie, mobilité	Didier Panis	Dominique Gazagnol
Tourisme, loisirs	Nadine Canitrot Jean Lachet	Dominique Gazagnol
Agriculture et développement durable	Alexandrine Litre	Julien Angles
Assainissement	Maxime Enjalbert	Didier Panis
Affaires scolaires	Maxime Enjalbert Jean Lachet	Alexandrine Litre
Urbanisme Aménagement du Territoire	Dominique Gazagnol	Maxime Enjalbert
Social- Culture	Patricia Lacombe	Sandrine Pouget
Conseil de Communauté	Didier Panis	Jean Lachet
Bureau des Maires	Jean Lachet	

Dossier réalisé à partir de données issues du Pays Ségali Communauté. On peut trouver d'autres informations plus complètes, notamment le compte rendu des Conseils Communautaires, sur le site officiel :

https://www.payssegali.fr/



LA MAIRIE A VOTRE SERVICE......

ORDURES MENAGERES ET TRI SELECTIF



Déchèterie de BARAQUEVILLE

La déchèterie fixe de Baraqueville, située ZA de Marengo, est ouverte au public :

- Le lundi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h
- Le mercredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h
- Le vendredi 14h. à 18h.
 Le samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h

Jour de collecte des ordures ménagères (containers couvercles noirs) : Tous les jeudis matin. Jour de collecte du tri sélectif (containers couvercles jaunes): Tous les mercredis matin en semaine paire.

Déchèterie mobile 2021.

Une benne sera installée sur la commune :

A NOYES: du vendredi 12 mars 2021 au lundi matin 15 mars

<u>A CAMBOULAZET</u>: du vendredi 10 septembre 2021 jusqu'au lundi matin 13 septembre

Rappel: les pneus et tous les déchets DANGEREUX vides ou pleins (peintures, bidons de pétrole, huile de vidange), les bouteilles de gaz sont formellement interdits: leur dépôt dans les bennes engendrent des surcoûts très importants pour notre collectivité.

Autour de Camboulazet, une benne sera disponible :

A Manhac, le week end du 5 mars, au Moulinou le W.E. du 4 juin - A Boussac, le W.E. du 21 mai,

- A Lavernhe le W.E. du 20 août

ATTENTION: En principe ce service ne sera plus assuré à compter de l'année 2022, en raison justement du non respect des consignes rappelées ci-dessus.

Distribution SACS POUBELLES JAUNES

Rappel : Les sacs jaunes sont à retirer auprès du secrétariat aux horaires d'ouverture de la Mairie.



LE CONSEIL MUNICIPAL ORGANISE EN COMMISSIONS

Urbanisme/Voies et réseaux/Assainissement : Didier Panis, Maxime Enjalbert, Dominique Gazaniol, Julien Angles

Patrimoine immobilier/Equipements: Didier Panis, Maxime Enjalbert, Nadine Canitrot

Social/Santé: Patricia Lacombe, Sandrine Pouget

Finances: Didier Panis, Jérôme Cuoc, Alexandrine Litre

Agriculture/Economie/Tourisme: Dominique Gazaniol, Jérôme Cuoc, Alexandrine Litre

Vie associative/Evènements/Animation: Nadine Canitrot, Philippe Lacombe, Sandrine Pouget

Sécurité/Assurances/Maintenance: Nadine Canitrot, Alexandrine Litre

Prospective et Projets: Jean Lachet, Dominique Gazaniol, Philippe Lacombe, Patricia Lacombe

Communication: Jean Lachet, Julien Angles, Patricia Lacombe, Sandrine Pouget

Scolaire/Jeunesse/Sport: Maxime Enjalbert, Julien Angles, Jérôme Cuoc





Les élus référents par secteur géographique :

Secteur 1: Lacombe/La Gardie/ Noyès et lieux-dits jusqu'au Fonds Basses: Sandrine Pouget et Didier Panis

Secteur 2: Pruns/Le Pouget: Dominique Gazaniol et Maxime
Enjalbert

Secteur 3: La Fabrie/Enoc/Sabin: Jérôme Cuoc et Philippe Lacombe. Secteur 4: Camboulazet: Patricia Lacombe, Julien Angles pour les lotissements Bonafouzen et La Lande, Alexandrine Litre, Nadine Canitrot pour Camboulazet et ses environs

Le site de Versailles : Dominique Gazaniol, Philippe Lacombe, Julien Angles

AUTRES COMMISSIONS INSTITUTIONNELLES:

Commission appel d'offres : Président : Maire, Jean LACHET

Délégués titulaires : Maxime ENJALBERT, Jérôme CUOC, Philippe LACOMBE

Délégués suppléants : Dominique GAZANIOL, Patricia LACOMBE, Sandrine POUGET

Commission communale des impôts directs : Président : Maire, Jean LACHET

Commissaires titulaires: Didier PANIS, Virginie ANDRIEU, Nadine CANITROT, Pierre

RODRIGUEZ, Lionel BONNEVIALE, Marie-Claude REY

Commissaires suppléants : Vincent LAUMONT, Alain MAZARS, Françoise ALBOUY, Nelly

COUFFIN, Didier ENJALBERT

Commission de contrôle des listes électorales : Nadine CANITROT, Alain MAZARS, Michèle

PALOUS

Correspondante défense : Nadine CANITROT

Correspondante sécurité routière : Nadine CANITROT

Référente ambroisie : Sandrine POUGET

LES DELEGUES DANS LES DIVERS SYNDICATS ET AUTRES ORGANISMES EXTERIEURS

S.M.E.L.S (Syndicat mixte des Eaux du Lévézou Ségala) :

Titulaires: Maxime ENJALBERT, Dominique GAZANIOL

Suppléants: Didier PANIS, Alexandrine LITRE

S.I.E.D.A (Syndicat Intercommunal d'Électrification Département Aveyron) : Julien ANGLES

S.M.B.V.V (Syndicat Mixte Bassin Versant du Viaur) : Jérôme CUOC, Dominique GAZANIOL

S.M.I.C.A (Syndicat d'Informatisation des Collectivités Aveyronnaises) : Maxime ENJALBERT

C.N.A.S (Comité National d'Action Sociale pour le personnel des collectivités territoriales) :

Patricia LACOMBE, Sandrine POUGET

Agence départementale Aveyron Ingénierie : Dominique GAZANIOL

COMMENT BIEN MAITRISER L'OUTIL INFORMATIQUE?

Le PASS NUMERIQUE peut vous aider. Avec lui, vous serez prêt à affronter la transition numérique annoncée par le gouvernement pour 2022.

Comment fonctionne le PASS NUMERIQUE ?

Un accompagnant vous accueille à l'Espace Emploi Formation à Baraqueville (locaux de la Mairie, 05/65/72/31/04).

Vous ferez un test en ligne avec quelques questions pour évaluer votre niveau et vos besoins.

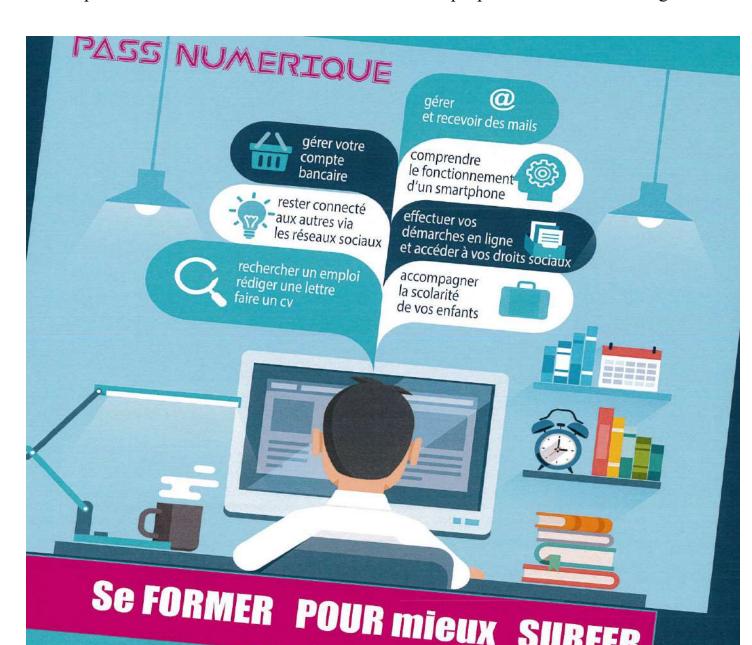
A l'issue de ce test, il peut vous être remis un chéquier APTIC pour vous former aux outils informatiques.

Ce chéquier est gratuit, votre accompagnant vous proposera des dates de formation à l'Espace Emploi Formation de Baraqueville (10 heures environ).

Vous pourrez amener votre ordinateur portable, tablette ou smartphone.

A qui s'adresse le Pass numérique?

Toute personne souhaitant se former à l'outil informatique pour les démarches en ligne.



URBANISME

La mairie de Camboulazet adhère à l'Etablissement Public Administratif « **Aveyron Ingénierie** », basé à Flavin, qui emploie une trentaine de personnes.

Cet organisme aide, accompagne les communes et intervient dans plusieurs domaines, tels que la mise en place de projets, l'aménagement des espaces publics, la gestion des réseaux d'eaux usées, le conseil juridique, et l'instruction des autorisations d'urbanisme

S'agissant de cette dernière mission, il peut être important de rappeler les principales règles en matière d'urbanisme, entre une demande de déclaration préalable (DP) et une demande de permis de Construire (PC)

En clair, selon la nature du projet, quelle démarche faut-il entreprendre?

Construction nouvelle:	Cas général		En secteur protégé *		
ouvrage indépendant d'un autre	Hauteur égale ou inférieure à 12m	Hauteur supérieure à 12m	Hauteur égale ou inférieure à 12m	Hauteur supérieure à 12m	
Une emprise au sol et une surface de plancher égales ou inférieures à 5m ²	Dispense	Déclaration préalable de travaux			
Une emprise au sol ou une surface de plancher supérieures à 5m² et Une emprise au sol et une surface de plancher i n f é r i e u r e s à 20m²	Déclaration préalable de travaux	Permis de Construire	Déclaration préalable de travaux	Permis de Construire	
Une emprise au sol ou une surface de plancher supérieure à 20 m ²		Permis de const	ruire		

^{*}Secteur protégé : secteur sauvegardé, site classé, réserve naturelle, parc national

Toutefois il existe des dispositions particulières selon la nature du projet. Citons par exemple: Les caravanes, les mobil homes, les piscines, les murs, les clôtures (autres qu'agricoles), les centrales photovoltaïques, les éoliennes, les châssis et serres, les fosses agricoles....

Vous pourrez trouver ces compléments d'information auprès du secrétariat et sur le site officiel de la mairie .

Pour tous renseignements concernant une demande d'autorisation, vous pouvez, aussi, contacter le service instructeur d'Aveyron Ingenierie

AVEYRON INGENIERIE Route du Monastère 12450 FLAVIN 05-65-59-35-64



RECENCEMENT MILITAIRE



Les filles et les garçons âgés de 16 ans doivent venir se faire recenser à la mairie de leur domicile.

Documents à fournir :

- La carte d'identité,
- le livret de famille,
- un justificatif de domicile des parents (facture eau, électricité..).

Régularisation

Si les délais ont été dépassés, il est toutefois possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.

A la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement. Celle-ci est notamment nécessaire pour se présenter aux examens (dont le permis de conduire).

La mairie ne délivre pas de duplicata. Cette attestation doit donc être conservée soigneusement. En cas de perte ou de vol, il est toutefois possible de demander un justificatif au bureau du service national dont vous dépendez.

Le jeune qui s'est fait recensé est ensuite convoqué à participer à la journée défense et citoyenneté (JDC).

LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES 2021

En raison du contexte sanitaire, le projet de loi reporte en juin 2021, (décision à ce jour), les élections départementales et les élections régionales prévues initialement en mars 2021. Elles auront lieu le même jour.

Les personnes nouvellement installées sur la commune et désireuses de voter, doivent s' inscrire sur la liste électorale auprès du secrétariat de mairie.

Pièces à fournir : pièce d'identité et un justificatif de domicile.



carte d'identité et passeport

Délivrance ou renouvellement

RAPPEL: Depuis le 15 mars 2017, nouvelle procédure de délivrance des cartes d'identité

Pour préparer votre demande et gagner du temps lors de son dépôt vous pouvez compléter une pré-demande en lien sur le site de <u>l'Ants</u>: <u>https://passeport.ants.gouv.fr</u>; Pour les personnes qui n'auraient pas accès à du matériel informatique, il est possible de retirer un dossier en mairie. Les pièces à fournir sont communiquées au moment de la prise de rendez-vous (voir liste des mairies ci-dessous).

Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité de la CNI est 15 ans uniquement pour les personnes majeures. ATTENTION, certains pays y compris européens, n'acceptent pas la validité prolongée.

Le renouvellement des cartes d'identité périmées après 10 ans de validité – ou en voie de l'être – est toutefois autorisé dès lors que l'usager est en mesure de justifier de son intention de voyager à l'étranger dans un pays acceptant la carte d'identité comme document de voyage et à condition qu'il ne soit pas titulaire d'un passeport valide.

Carte d'identité de plus de 10 ans : Attention tous les pays ne l'acceptent pas, plus d'info sur le site du <u>Ministère des affaires étrangères</u> <u>https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs</u>

Où s'adresser pour demander une carte nationale d'identité ou un passeport ?

Mairies du secteur équipées de stations biométriques

Mairies	≅ Tél.	Horaires	Modalités d'accueil
Naucelle	05.65.67.82.90	Du lundi au vendredi : 9h-12h15 et 13h45-16h30 Le samedi matin : 9h- 12h	Rendez-vous par internet : https:// www.villedenaucelle.fr
Rodez	05 65 77 88 00	Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30- 17h30. Le samedi 8h30- 12h	Sur rendez-vous uniquement
Luc- La Primaube	05 65 71 34 20	Du Lundi au vendredi : 9h-12h 13h30 à 17h30	Sur rendez-vous uniquement

UN NOUVEAU FORMAT

la Carte Nationale d'Identité électronique (CNIe)



Prévue par un règlement européen de juin 2019, elle sera obligatoire, dans tous les Etats de l'Union qui ont déjà une carte nationale d'identité, à compter du <u>2 août 2021</u>

Aucune carte « ancienne » ne pourra être délivrée à partir de cette date.

- Elle est d'un format carte de crédit, très sécurisée, dotée d'un composant électronique qui contient les informations nécessaires : nom, nom d'usage, prénoms, date et lieu de naissance, plus l'image et les empreintes digitales, à l'instar de ce que contient la puce d'un passeport.
- Elle est également dotée d'un QR code avec les mêmes mentions, ce qui permettra de vérifier rapidement une éventuelle fraude si la photo a été changée.
- Elle contiendra également l'adresse (il y aura 2 adresses pour les enfants en garde partagée).
- Il n'y aura plus de droit d'option du citoyen en ce qui concerne ses empreintes, elles figureront obligatoirement dans le fichier national.

Les cartes d'identité actuelles pourront être utilisées pendant une dizaine d'années, jusqu'à 2031, sauf opposition d'un autre Etat de l'Union, auquel cas, ce délai pourrait être ramené à 5 ans.

FERMETURE DE LA TRESORERIE DE BARAQUEVILLE

La trésorerie de BARAQUEVILLE-NAUCELLE a définitivement fermé le 31 décembre 2020 et, ainsi, la gestion des collectivités a été transférée à la trésorerie de VILLEFRANCHE DE ROUERGUE le 01/01/2021.

Tous nos paiements doivent être adressés au :

SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE VILLEFRANCHE DE ROUERGUE

Rue Emile Borel BP 394 12200 Villefranche de Rouergue

Tél 05 65 65 20 00

NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2021

Hors période de congés ou fermeture exeptionnelle

	Du 4 jan 18 janv.	ne impaire v. Au 9 janv. Au 23 janv. : au 6 févr. Etc	Semaine paire Du 11 janv. Au 16 janv21 25 janv. Au 30 janv21 8 févr. au 13 févr. Etc		
LUNDI	9h. 12h.	14 h 17 h. 30	9 h 12 h.	14h 17 h.30	
MARDI	9 h 12 h.	14 h 17 h.30	9 h 12 h.	14 h 17 h.30	
MERCREDI			9 h12h.		
JEUDI	9 h. – 12 h.	14h- 17 h30	9 h12h.	14 h 17 h.30	
VENDREDI	9h. – 12 h.	14 h 17 h.30	9h 12 h.	14h. 17 h.30	
SAMEDI	9 h. – 12 h. secrétaire		- 4	- 12 h. E lus	

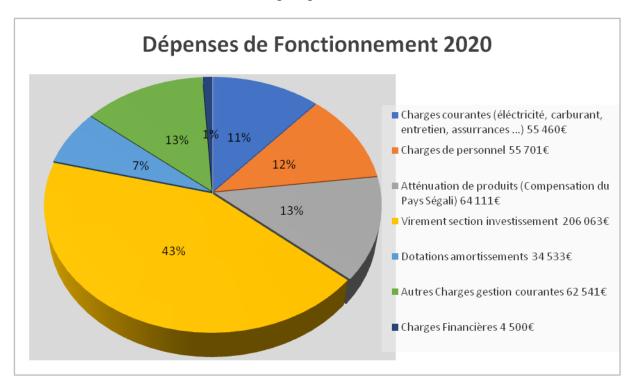
Les prises de Rendez vous avec le maire ou un élu sont possibles

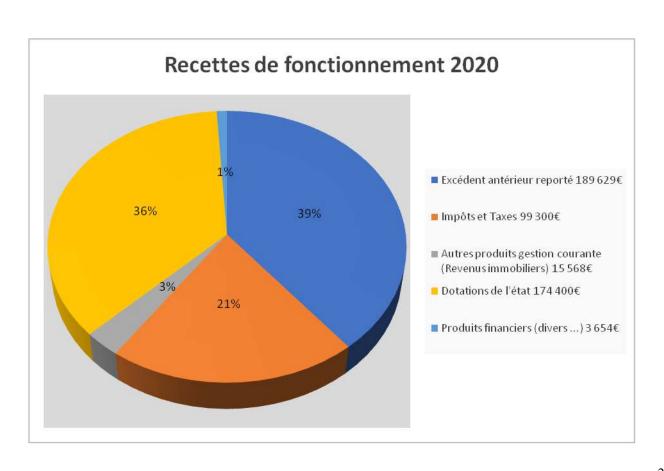
Par téléphone 05 65 69 02 42 aux heures d'ouverture sinon au 06 30 53 89 50

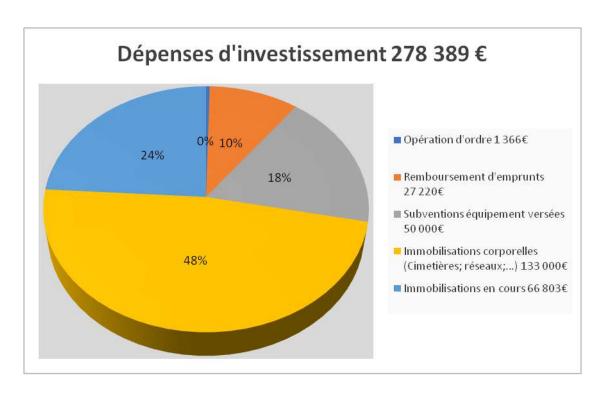
BUDGETS

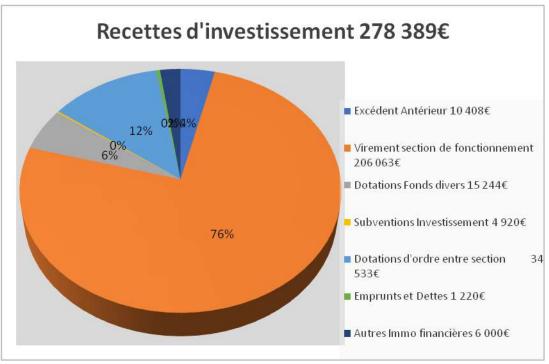
Budget Commune de Camboulazet 2020

L'élaboration du budget prévisionnel est un exercice qui nécessite une approche rigoureuse et responsable. Les graphiques qui suivent représentent la situation d'un fonctionnement stable depuis plusieurs années.









La gestion saine et maitrisée du budget de la Commune laisse apparaître un excédent de 16 000€.

Pour les emprunts, le capital restant dû est de 374.400 €, ce qui représente une annuité de 45000 € A partir de 2022 l'annuité ne sera que de 30 000 € (un prêt arrivant à terme).

Cela pourra permettre une nouvelle capacité à investir et à relever de nouveaux défis pour les mois et des années à venir.

A noter qu'il existe un autre budget dit « budget assainissement » d'un montant de 43 843 €.

Il accuse un déficit de 5000 Euros.

INFOS PRATIQUES

AMBROISIE

L'ambroisie à feuille d'armoise et l'ambroisie trifide sont des plantes invasives originaires d' Amérique du nord et capables de se développer rapidement dans de nombreux milieux (parcelle agricole, bord de route, chantier, friches,....)

Le pollen de l'ambroisie, émis en fin d'été, est très allergisant et il suffit seulement de quelques grains pour déclencher des symptômes d'allergies pour les personnes sensibles (rhinites, conjonctivites, asthme, eczéma).

Agir contre l'expansion de l'ambroisie est un enjeu majeur de santé publique qui requiert l'implication de tous. C'est pour cela qu'une plateforme interactive de signalement a été mis en place 2014.

Tout le monde peut donc participer à la lutte en signalant toutes présences d'ambroisie aux autorités locales par quatre canaux différents :

Par téléphone : 0 972 376 888
Par mail : <u>contact@signalement-ambroisie.fr</u>
Sur le site internet : <u>www.signalement-ambroisie.fr</u>
Sur une application Smartphone « Signalement Ambroisie »

Les signalements sont transmis en direct au référent de votre commune. Le signalement est à la base du traitement, qui sera le gage de la destruction de la plante avant le grainage.

Source: « Ministère des solidarité et de la santé »









FRELONS ASIATIQUES

Le frelon asiatique figure dans la liste des espèces exotiques envahissantes préoccupantes par l'union européenne.

A ce jour, il n'existe pas d'arrêté préfectoral de lutte contre le frelon asiatique en Aveyron et aucune destruction de nid de frelon n'est pris en charge par l'Etat.

Le maire étant responsable de la sécurité dans sa commune, il se doit d'assurer la destruction des nids de frelons asiatiques au titre de ses pouvoirs de police dès lors qu'un danger existe.



LA CHARGE DE DESTRUCTION DES NIDS DE FRELONS ASIATIQUES SUR LE DOMAINE PUBLIC

ATTENTION: NE PAS CONFONDRE



Lorsqu'un nid de frelon se trouve sur la voie publique ou à proximité d'un lieu ouvert au public, la responsabilité de la commune risque d'être engagée en cas d'accident. Aussi,l'intervention du maire est indispensable pour faire cesser le danger.

SUR LE DOMAINE PRIVE

Le maire n'est pas compétent pour agir dans le domaine privé. Il revient alors au propriétaire des lieux d'intervenir.

INTERVENTION EXCEPTIONNELLE DE SDIS

Les sapeurs pompiers équipés et formés à ce type d'opérations n'interviennent qu'en cas de danger immédiat : - Sur la voie publique ou un lieu public d'accès libre dès lors qu'il y a une réelle urgence

- Sur le domaine privé, en cas de carence de professionnels privés dans un temps limité.

Cette dernière intervention sera facturée au demandeur.

LA PREVENTION PAR LE PIEGEAGE

Il est recommandé de piéger les frelons (femelles fondatrices) préférentiellement entre le 15 février et le 31 mars à proximité des points d'eau et des ruchers (à moins de 200m du nid de l'année dernière).

Il est nécessaire d'arrêter le piégeage, dès que d' autres insectes que le frelon sont attrapés dans le dispositif.



Pendant cette période, des pièges simples peuvent être réalisés à partir de bouteille en plastique vide coupée au tiers supérieur et dont cette partie sera posée à l'envers pour former un entonnoir. Au fond de cette bouteille, on déposera un fond de bière brune et du sirop de cassis.

Ce piège peut être suspendu à un arbre, de préférence au soleil, à une hauteur de 1.5m à 2 m.

Source « Regard de l'ADM 12 numéro 19 - décembre 2020 »



SERVICE A LA PERSONNE

L 'ADMR c'est:

✓ Une aide à l'autonomie:

elle accompagne les personnes dans les actes quotidiens de la vie.

- ✓ Un service garde d'enfants: à domicile accompagnement école /domicile
- ✓ Une Garde à domicile de jour et de nuit:
- ✓ Une Aide au Retour à Domicile après Hospitalisation:

Pour ces urgences il est important de se mettre en contact avec les services sociaux (assistante sociale) de l'hôpital avant sa sortie

✓ Une continuité du service:

elle assure la continuité du service même en l'absence de la salariée habituelle avec professionnalisme, en toute confidentialité et avec respect de la dignité des personnes.

AVANTAGES FISCAUX:

- √50% de réduction d'impôt pour les personnes imposables.
- √50% de crédit d'impôt pour les personnes non imposables

Cette mesure permet aux personnes non imposables, notamment aux retraités de profiter pleinement de l'avantage fiscal.

Permanences du secrétariat du lundi au vendredi de 10 heures à 12 heures.

Permanences du secrétariat du lundi au vendredi de 10 heures à 12 heures. ADMR – 65 rue du Stade – 12160 Baraqueville Tél: 05 65 72 31 23 - Mail: baraqueville@fede12.admr.org

Pour toute information, contacter Gisèle Roumec référente de la commune au 0678824037

LA FIBRE A CAMBOULAZET

La Fibre c'est quoi?

Techniquement, la fibre optique est un fil de verre ou de plastique servant de guide à un signal lumineux qui va permettre de transmettre des données à vitesse très élevée (jusqu'à 100 foisplus rapide que l'ADSL actuel) et sans risque de perturbations.

Elle est destinée à remplacer le réseau actuel d'ORANGE, qui est en cuivre et souvent passablement saturé. Ceci explique, en grande partie, les perturbations en téléphonie et INTERNET que nous subissons dans la commune.



Où en sont les travaux?

Trois Conseils Départementaux,

l'Aveyron, le Lot et la Lozère ont lancé un appel d'offres afin d'installer la fibre optique et couvrir 100 % du territoire.

ALLiance Très Haut Débit, société anonyme, filiale d'Orange, a donc été créée spécialement pour cette mission.

ALL Fibre (Aveyron, Lot, Lozère) a confié les travaux dans notre secteur, à la Société AXIANS.

C'est donc AXIANS qui doit amener ce nouveau réseau près de votre domicile. Lorsque ce sera réalisé, vous pourrez alors demander votre raccordement. En principe, le branchement est gratuit mais un nouveau contrat vous sera proposé par l'opérateur de votre choix: Orange, SFR, Bouygues, Free étant les principaux sur le marché.

Notre commune est divisée en <u>3 secteurs</u>:

De Lacombe à la Nauze; ce secteur dépend de l'armoire de redistribution installée à Manhac. Les travaux sont presque terminés.

De la Plaine à Versailles et de la Cabane à Puech Besset, le raccordement dépendra de l'armoire située à Camboulazet. Les Travaux sont en cours. La Fabrie, Enoc Sabin, dépendront de l'armoire située à Frons. Les travaux dans ce secteur sont plus tardifs (2022?).

IMPORTANT.

Sur le site ALL FIBRE, vous pourrez (dans la rubrique particuliers) vérifier si votre domicile a bien été pris en compte pour votre raccordement. Vos référents de secteur ont déjà vérifié, mais un oubli est toujours possible. Aussi, si vous constatez une omission pensez à nous le signaler: nous interviendrons aussitôt.

ETAT CIVIL DE L'ANNEE 2020



NAISSANCES

Enaya ROSICH 33 Impasse des Chênes 17 Septembre

DÉCÉS et TRANSCRIPTIONS DE DECES

ALBOUY Fernand	Pruns	29	février
DOUZIECH Michèle (Née COME)	Le Pouget	09	juillet
MAZARS Geneviève (Née BOUSQUET)	Le Pouget	23	juin
LACOMBE Jean	Pruns	03	Octobre
CAYLA Hélène (Née DELPOUX)	Camboulazet	16	Octobre

Inhumations au cimetière de Camboulazet ou dans un autre cimetière de personnes résidantes

à Camboulazet et/ou hors commune :

CROZES Denise Veuve ALBOUY décédée le 25 septembre 2020 à Séverac le Château(12)

Avis de mention de décès de personnes nées sur la commune

(décédées et inhumées hors commune):

PANIS Marcel née le 02 mai 1934 décédée le 17 janvier 2020 à MAURIAC (15) FRAYSSE Suzette née le 19 juin 1929 décédée le 19 avril 2020 à Carmaux (81) DALBIN Josette née le 19 juin 1928 décédée le 22 juin 2020 à Espalion (12)

SOCIAL/SANTE

LA CRISE SANITAIRE ET NOUS

En 2020, avec la pandémie de la Covid-19, la crise sociale et économique, les catastrophes naturelles, le tableau paraît bien sombre.

L'économie, le fonctionnement du pays et du monde entier, ont été perturbés. Le travail en mairie n'a pas échappé à la règle. Le second tour des élections municipales n'a eu lieu que fin juin, retardant d'autant la mise en place d'une nouvelle équipe de gouvernance pour la communauté de communes Pays Ségali (début juillet).

Nombre de projets programmés pour 2020 ont pris du retard. Il faudra, si possible, mettre les bouchées doubles en 2021.

Les collectivités territoriales, commune Pays Ségali Communauté, département de l'Aveyron, Région Occitanie ont pris malgré tout des initiatives visant à aider les populations à affronter la crise : distribution de masques, actions en faveur du commerce local, attention particulière portée aux personnes âgées ou isolées...

Il est trop tôt pour dire aujourd'hui quels changements profonds pour notre société, vont émerger de cette période perturbée et déroutante. En attendant sont apparus certains aspects liés à cette pandémie qui peuvent tout de même être positifs :

Les gestes barrières : les personnes font plus attention à leur hygiène La mairie de Camboulazet a distribué des masques à tous ses administrés. Ces dépenses ont été en parties subventionnées par l'état par une aide de 550€, le coût total pour la commune s'élève à 3 350€

Le confinement de la population a amené un peu plus d'air à la planète et par conséquent moins de pollution. Cet aspect positif dans nos campagnes a été moins ressenti qu'en milieu urbain mais les grandes villes ont connu cette diminution de pollution liée à moins de déplacements pendant la période du confinement.

Des élans de solidarité se sont mis en place : aider les personnes âgées ou fragiles à faire leurs courses, ou simplement à maintenir un peu de lien social si elles sont isolées. La commission « santé « de la commune de Camboulazet a contacté les personnes isolées de la commune afin de maintenir ce lien social. De plus elle les a informé de la mise en place d'un registre des personnes fragiles isolée (registre obligatoire dans chaque mairie) afin de les prévenir des conséquences en cas d'évènement exceptionnel : pandémie, canicule, grands froids. Les personnes concernées peuvent, à leur demande, ou à la requête d'un tiers, figurer sur ce registre nominatif.

Plus de temps pour soi : Le confinement permet surtout de prendre du temps pour soi, ses enfants , sa famille, ses proches.

La période de confinement aura peut être été l'occasion pour de nombreux Français de revoir leurs priorités : en matière de télétravail, de sport, de bien-être mais aussi de consommation. Le commerce de proximité prend tout son sens. La délocalisation massive de produits industriels en Asie ou dans les pays émergeants a montré ses limites en cette période de crise.

MERCI et BRAVO !!!

A tous les aides soignant(es), infirmier(es), médecins, à l'ensemble des personnels de santé; ils sont nombreux dans la commune

A tous les personnels techniques et administratifs de nos collectivités territoriales qui ont assuré leur mission pour nous

A tous les salariés au service de la personne

A tous les enseignants nombreux également, qui ont du adapter très vite leur pédagogie pour le télé-enseignement

A tous les agriculteurs et commerçants qui ont continué à nourrir la population dans des conditions plus difficiles

A tous les jeunes, privés de classe, de la présence de leurs camarades, sevrés de sport collectif et de fêtes, Bravo pour leur civisme

A tous nos ainés pour leurs efforts à surmonter cette épreuve de la solitude et de l'isolement

A tous ceux qui ont fait preuve de solidarité à l'égard de nos concitoyens, voisins, amis, parents

A vous tous, citoyens anonymes qui avez aidé les autres dans la difficulté....

C'est l'addition de toutes ces « positives attitudes » qui a permis et permettra, encore, à notre société de survivre et de repartir d'un bon pied,...... en attendant la vaccination.

VACCINATION

Dés que nous aurons des informations et consignes, concernant les modalités de la vaccination, nous vous informerons le plus rapidement possible.

A ce jour ceux qui sont en droit de recevoir le vaccin peuvent appeler le 0 809 541 919.. pour prendre rendez vous.

ACHETER LOCAL...

Une liste des commerces situés sur tout le territoire a été établie par le Pays Ségali Communauté afin de favoriser l'achat vers nos commerces de proximité

Cette liste a été distribuée dans les boites aux lettres des 23 communes du Pays Ségali.

Vous pouvez également retrouver ces commerces sur le site :

https://www.payssegali.fr/covid-a-votre-service-au-pays-segali/

Le Conseil départemental et la chambre d'agriculture ont décidé de s'associer pour créer un site

Internet «https:monproducteur.aveyron.fr» proposant une cartographie de l'approvisionnement

local en Aveyron (producteurs, groupements de producteurs, marchés de producteurs).

Pour connaître les producteurs près de chez soi, il suffit de consulter le site: mon-producteur.com



Soutenons l'agriculture de l'Aveyron!



Cet outil sanitaire de lutte contre la COVID-19 permet de vous prévenir immédiatement si vous avez été à proximité d'une personne testée positive au

Covid-19, même si vous ne la connaissez pas.

Grâce à cette alerte, vous pouvez vous isoler, consulter votre médecin et, le cas échéant, avoir accès à un test.

StopCovid permet ainsi de se protéger, de protéger les autres et d'aider les personnels soignants en cassant les chaînes de transmission.

COVID 19 : La région Occitanie se mobilise

En cette période particulière, la Région agit pour soutenir l'économie et l'emploi en mettant à disposition ce nouvel outil : Dans ma zone

En quelques clics, vous consultez les artisans, fabricants, commerçants d'Occitanie à proximité de chez moi. Ils s'adaptent au confinement et proposent de la commande directe ou du retrait en magasin.

Consultez gratuitement l'ensemble des commerces référencés et près de chez vous

https://dansmazone.laregion.fr/

Attention, c'est une plateforme non alimentaire!



OC'TEHA - Pays <u>Ségali</u>

Des permanences pour l'Amélioration de l'Habitat!

Des aides existent pour les propriétaires ! Tant pour la rénovation énergétiques, les travaux d'adaptation à la vieillesse que pour la remise sur le marché de logements vacants !

Des aides financières (Etat, Anah, Caisse de retraite, Action logement, Région Occitanie,...) peuvent vous être accordées dans le cadre du Programme d'Intérêt Général Départemental et du Programme Rénov' Occitanie.

Ainsi, OC'TEHA vous renseigne sur les aides financières qui peuvent vous être accordées, mais aussi vous conseille sur vos travaux.

On peut les rencontrer sur les heures de permanences, sur rendez-vous :

Baraqueville :les mercredis 10 Février, 14 avril, 9 juin, 11 aout, 13 octobre, 8 décembre de **9h à 11h** au siège de la Communauté de Communes

Naucelle : les mercredis 10 Mars ,12 mai, 21 juillet, 8 septembre, 10 novembre de **9h à 11h** à la Communauté de Communes (services techniques)

Cassagnes: les vendredis 30 Avril, 30 juillet,29 octobre de 9h à 10h à la Mairie

Ou contactez les au 05.65.73.65.76 ou bien par mail à contact@octeha.fr.



Pourquoi un service public de la Rénovation énergétique ?

Accompagner les ménages pour réaliser des travaux **de rénovation énergétique** de leurs logements, c'est 100% gagnant!

- Economies d'énergie et gain de pouvoir d'achat
- Amélioration du confort d'été et d'hiver
- Entretien et revalorisation du patrimoine
- Réduction des émissions de gaz à effet de serre et participation à la dynamique de transition énergétique
- Chiffre d'affaires généré pour les entreprises du bâtiment

REMERCIEMENTS: